



Niv. 3

RNCP 36004
jusqu'au 01-09-26

CPF
245851



DE AES

Diplôme d'État
Accompagnant Éducatif et Social

**Formation diplômante
en apprentissage ou en formation continue**

PUBLIC CIBLE & PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base en lecture, écriture et calcul. Avoir 18 ans.

APPRENTISSAGE

De 18 à 29 ans révolus (pas d'âge limite pour les travailleurs en situation de handicap). Avoir signé un contrat d'apprentissage.

FORMATION CONTINUE

Avoir 18 ans révolus, justifier d'un niveau d'études de 3^e ou équivalent ou avoir signé un contrat de professionnalisation.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Participer aux réunions d'information collectives, réaliser un entretien de motivation en fournissant un cv et une lettre de motivation.

DURÉE DE LA FORMATION & MODALITÉS D'ALTERNANCE

APPRENTISSAGE

12 mois (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

567 h en centre de formation.

1 040 h en entreprise.

Parcours personnalisé suivant les dispenses ou allégements prévus par les textes réglementaires.

FORMATION CONTINUE

De 10 à 11 mois (1 407h).

567 h en centre de formation.

840 h en stage.

DÉBUT DE LA FORMATION : DANS LE TRIMESTRE QUI SUIT LA RÉUNION D'INFORMATION.

NOUS CONTACTER

PÔLE SERVICES

cindy.pesin@educagri.fr

03.22.84.01.77

10 Rue du Quinconce 80200 Péronne

www.lycee-des-metiers-du-vivant.fr

OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES

- ◆ Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés.
- ◆ Établir une relation attentive de proximité en fonction des capacités et potentialités de la personne.
- ◆ Soutenir et favoriser la communication et l'expression de la personne et participer à son bien-être physique et psychologique.
- ◆ Contribuer à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social.
- ◆ Transmettre et rendre compte de ses observations et de ses actions afin d'assurer la continuité de l'accompagnement.
- ◆ Évaluer et réajuster régulièrement son intervention en fonction de l'évolution de la personne.
- ◆ Selon son contexte d'intervention, intervenir au sein d'équipe pluri-professionnelle et inscrire son action dans le cadre du projet institutionnel et du projet personnalisé d'accompagnement, en lien avec les familles et les aidants.

POURSUITE D'ÉTUDE

- ◆ DE Aide-soignant
- ◆ DE Moniteur Éducateur
- ◆ Autres formations dans le médico-social

DÉBOUCHÉS

- ◆ Aide à domicile
- ◆ Accompagnant Éducatif et Sociale en structure
- ◆ AESH (Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap)

NOS +

- ◆ Établissement à taille humaine
- ◆ Accompagnement et suivi individualisé par les formateurs
- ◆ Accompagnant par une référente handicap selon les besoins
- ◆ Plateaux techniques et équipements récents
- ◆ Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Une formation axée sur la pratique professionnelle lors des périodes en entreprise avec un retour sur le vécu permet une employabilité rapide des candidats.

STATUT

Le statut dépend du type de financement de la personne qui suit la formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ◆ Adaptation du parcours au contexte local, selon les besoins en emploi du territoire
- ◆ Individualisation du parcours selon les tests de positionnement, VAA, VAE
- ◆ Possibilité de modularisation de la formation

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

Bloc de compétences 1 :

Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne.

Bloc de compétences 2 :

Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité.

Bloc de compétences 3 :

Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne.

Bloc de compétences 4 :

Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention.

Bloc de compétences 5 :

Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne.

+ 21 h pour la validation de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 (AFGSU 2)

DISPOSITIF D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

- ◆ Chaque bloc de compétences (x 5) doit être validé individuellement avec une note supérieur à 10/20
- ◆ Avoir acquis l'ensemble des compétences en stage
- ◆ Délivrance du diplôme sous réserve de l'obtention de l'AFGSU 2
- ◆ Épreuve finale Bloc 1 organisée par la DREETS

Possibilité de ne valider qu'un ou plusieurs bloc(s) de compétences selon la demande. Adaptation pédagogique en cas de non validation d'un ou plusieurs bloc(s).

Certificateur : Ministère chargé de la solidarité



PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE* POUR L'APPRENTISSAGE

Flashez ce QR Code ou rendez-vous sur www.cfar-hdf.fr.

*La pré-inscription ne vous engage pas et ne vaut pas acceptation de votre dossier.

TARIF & FINANCEMENT

Le coût est établi selon la durée du parcours et les modules choisis. Nous consulter pour plus de précisions.

Prise en charge possible par France Travail, CPF, OPCO ou le Conseil Régional.

Dans le cadre de nos prestations, nous vous accompagnons également dans votre démarche de financement.

RÉMUNÉRATION

AREF (France Travail), rémunération région ou employeur selon le statut.

CHIFFRES CLÉS

